

**BOURSES DE FORMATION EN RECHERCHE
MAÎTRISE ET DOCTORAT
CRCHUM 2022-2023**

Date limite de dépôt de la demande : 13 mai 2022, 23h59

Description :

Ce programme a pour but de supporter les étudiant(e)s du CRCHUM dans leur formation en recherche au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Cette bourse ne peut être obtenue qu'une seule fois par cycle d'étude (maîtrise ou doctorat).

Valeur et durée de la bourse :

1 000 \$, durée un an

Critères d'admissibilité :

- Les candidats(e)s doivent obligatoirement avoir mis leur fiche AGIR à jour au maximum 3 mois avant la date limite de dépôt de l'application,
- Être inscrit(e) à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat à la date de dépôt de la demande ou être inscrit(e) à partir de la session d'été 2022,
- Être supervisé(e) par un chercheur régulier/investigateur du CRCHUM,
- Ne PAS être récipiendaire d'une bourse d'un organisme subventionnaire ou d'une fondation reconnue de plus de 15 000 \$ en vigueur entre le 04/2022-03/2023,
- Le directeur ou la directrice doit s'engager à ce que le ou la candidat(e) bénéficie d'un montant de financement annuel d'un minimum de 20 000 \$ pour un(e) candidat(e) à la maîtrise et un minimum de 22 000 \$ pour un(e) candidat(e) au doctorat,

Documents exigés :

- Formulaire de demande de bourses dûment rempli,
- CV commun canadien (<https://ccv-cvc.ca/loginresearcher-fra.frm>) format IRSC académique,
- Copie des relevés de notes depuis le début de la formation universitaire (baccalauréat, maîtrise et doctorat selon le niveau d'étude). Pour les étudiant(e)s étranger(ère)s, ajouter un document d'une demi-page expliquant le barème de notation; si disponible un document officiel de l'université d'origine peut être ajouté,
- Copies des avis d'attribution des bourses et prix reçus depuis le début de la formation graduée,
- Accusés de réception d'articles soumis et notifications de l'éditeur des articles acceptés pour publication.

Critères d'évaluation :

Les demandes sont évaluées par les membres du Collège d'évaluateurs du CRCHUM qui représentent les différentes disciplines et méthodologies de recherche en santé.

- Dossier académique (notes au baccalauréat, maîtrise et/ou doctorat; 20 points),
- Description du projet de recherche : contexte, objectifs et faisabilité, approches, contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine de recherche (20 points),
- Rôle de l'étudiant dans le projet et intégration dans le programme de recherche du directeur (10 points),
- Bourses, prix (incluant mentions d'excellence académiques) et distinctions (10 points),
- Aptitudes et expériences :
 - Réalisation de stages de formation en recherche (10 points),
 - Présentations orales et par affiche (10 points),
 - Publications (10 points),
 - Autres activités : participation à des comités étudiants, organisation d'événements, bénévolats, communication scientifique, etc. (10 points).

Gestion de la bourse :

Un versement unique sera transmis au boursier ou à la boursière.

Engagement du boursier

Le candidat(e) devra s'engager à :

- Respecter l'ensemble des conditions et exigences décrites ci-dessus,
- Respecter les normes d'éthique et d'intégrité tel que définies par le FRQS et le CRCHUM,
- Autoriser le CRCHUM à conserver et utiliser tous les renseignements personnels et scientifiques contenus dans sa demande de bourse, à la condition que les personnes ayant accès à des renseignements personnels en respectent le caractère confidentiel.

Règles de soumission :

La demande doit être soumise en un seul document pdf par courriel à Joanne Auclair (joanne.auclair.chum@ssss.gouv.qc.ca), à la Direction adjointe scientifique – Affaires étudiantes et postdoctorales. Les demandes incomplètes ou ne respectant pas la date limite de dépôt ou les conditions d'admissibilité ou de présentation seront jugées **NON ADMISSIBLES** et ne seront pas évaluées.

Accusé de réception :

Les candidat(e)s seront avisé(e)s par courriel de la réception de leur demande.